This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

Année 1901

BERNE
BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES
1903

Statistique des communications téléphoniques, année 1901.

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Allemagne [1] Exploitation par l'Etat	Australie méridionale Exploitation par l'Etat	Autriche Exploitation par l'Etat	Belgique Exploitation par l'Etat	Bosnie-Herzégovine Exploitation par l'Etat	Bulgarie Exploitation par l'Etat	Cap de Bonne-Espérance Exploitation par l'Etat	Colonies portugaises, 1900 — Ile S. Thomé Exploitation par l'Administr. coloniale	Colonies portugaises, 1900 — Loanda Exploitation par l'Administr. coloniale	Colonies portugaises, 1900 — Macao Exploitation par l'Administr. coloniale	Colonies portugaises, 1901 — Ile S. Thomé Exploitation par l'Administr. coloniale	Colonies portugaises, 1901 — Loanda Exploitation par l'Administr. coloniale	Dahomey et dépendances Exploitation par la Colonie	Danemark Exploitation par l'Etat [1]
I. Réseaux urbains.														
a. Nombre de réseaux	3.295 [2]	—	278 [1]	17	1 [1]	6 [1]	13 [1]	1 [1]	1 [1]	1 [1]	1 [1]	1 [1]	3 [1]	— [2]
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes	57.790 [3]	744	8.708	—	17	167	495	187	33	31	191	33	1	— [2]
{ souterraines	1.110	—	388	—	—	3	14	—	—	—	—	—	—	
Totaux	58.900	744	9.096	—	17	170	509	187	33	31	191	33	1	—
c. Développement en kilomètres des fils { aériens { en service	357.696 [4]	6.335	43.464	50.133 [1]	133	668 [2]	3.857	187 [2]	81 [2]	31 [2]	191 [2]	72 [2]	2 [2]	— [2]
{ aériens { de réserve	47.366	—	—	—	13	—	—	—	—	—	—	7	—	
{ souterrains { en service	252.251 [5]	—	139.078	187 [2]	—	31 [3]	1.888	—	—	—	—	—	—	
{ souterrains { de réserve	224.813	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
II. Circuits interurbains. Totaux	882.126	6.335	182.542	50.320 [3]	146 [2]	699	5.745	187	81	31	191	79	2	—
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple	2.005 [6]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 [3]	—
{ intérieurs { à fil double	4.653 [6]	—	87	98 [4]	—	4	—	—	—	—	—	—	—	20 [3]
{ internationaux	47 [7]	—	21	26 [5]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 [4]
Totaux	6.705	—	108	124 [6]	—	4	—	—	—	—	—	—	1	25
b. Longueur des lignes { aériennes	36.543	—	9.228	—	—	732 [4]	—	—	—	—	—	—	192 [4]	2.001
{ souterraines	250 [8]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
{ sous-marines	56 [9]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 [5]	201 [5]
Totaux	36.849	—	9.228	—	—	732	—	—	—	—	—	—	194	2.202
c. Développement des fils { aériens	160.356	—	18.456	15.846	—	1.472 [5]	—	—	—	—	—	—	237	5.234
{ souterrains	17.153	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
{ sous-marins	65	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	297
III. Stations et postes. Totaux	177.574	—	18.456	15.846 [7]	—	1.472	—	—	—	—	—	—	239	5.531
a. Nombre de stations centrales	3.319	11	260	110	1	7	13	4	1	1	4	1	—	53
b. Nombre de cabines publiques	17.265	42	567	108 [8]	3	12	14	4 [3]	—	—	4 [3]	—	6	151
c. Nombre de postes d'abonnés	337.629	1.620	34.651	18.422 [9]	102 [3]	612	1.563	67 [4]	58 [3]	32 [3]	68 [4]	49 [3]	—	294
IV. Personnel. Totaux	358.213	1.673	35.478	18.640 [10]	106	631	1.590	75	59	33	76	50	6	498
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)			—	39 [11]	— [4]		—	1 [5]		1 [4]	1			
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints			—	32 [12]	1		—	4		—	4			
Ingénieurs			—	2 [13]	— [5]		—	—		—	—			
Chefs d'équipe et monteurs	— [10]	— [1]	—	20 [14]	1	— [6]	— [2]	—	— [4]	1	—	— [4]	— [6]	— [6]
Ouvriers			—	197 [15]	1 [6]		—	9		1	8			
Téléphonistes			—	218 [16]	3 [7]		36	8 [6]		2 [5]	7 [5]			
Facteurs			—	—	— [8]		—	—		1	—			
V. Conversations urbaines. Totaux	—	—	2.614 [2]	508	6	—	—	22	—	6	20	—	—	—
a. D'abonné à abonné	660.574.628	—	101.245.748	36.523.706 [17]	48.607	—	5.846.604	47.493	11.454	2.000	44.934	11.886		
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	1.412.860	—	414.909 [3]	53.024 [18]	227 [9]	—	—	481	—	—	463	—		
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	9.285	—	68.292 [4]	3.566 [19]	7 [10]	—	—	—	—	—	—	—	— [7]	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—		—	2	—	—	—	—	—	—	—	— [7]	
e. Télégrammes téléphonés { départ	1.568.340	—	584.668 [8]	883.499 [20]	1.612 [11]	—	—	—	—	—	—	—		154.815 [8]
{ arrivée	1.041.318	—	622.854 [5]	642.631 [20]	1.925 [11] [12]	—	—	—	—	—	—	—		96.963 [8]
VI. Conversations interurbaines. Totaux	664.606.431	—	102.936.471	38.106.426	52.380	—	5.846.604	47.974	11.454	2 000	45.397	11.886	—	251.778
Nombre de conversations	101.619.906	—	1.910.598	720.416 [21]	—	29.743	—	—	—	—	—	—	258	362.000
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	—		4.487.544 [6]	3.655.443 [22]	9.462 [13]	46.815	589.050	4.938	4.966	222	5.054	3.610	—	
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	—		270.168	14.545 [23]	402	5.902	4.309	373	—	—	370	192	—	— [7]
c. Recettes diverses	—	487.150	104.170	717 [24]	—	2.880 [7]	—	7.322 [7]	—	—	7.753 [6]	—	—	
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	—		1.438.956	871.384 [25]	—	31.000	—	—	—	—	—	—	516	358.700
b. Recettes diverses	—		—	34.684 [26]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VIII. Dépenses. Totaux	55.646.891 [11]	487.150	6.300.838 [7]	4.576.773	9.864	86.597	593.359	12.633 [8]	4.966 [5]	222 [6]	13.177 [7]	3.802 [8]	516	358.700
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	—	—	22.654.328 [27]	43.427	— [8]	300.913	—	—	—	—	—	— [8]	— [9]
b. Dépenses de l'année courante { Personnel	— [12]	— [9]	—	1.415.000 [28]	3.304	— [8]	660.391	17.954	—	4.801	17.497	—	— [8]	— [9]
{ Matériel			—	2.972.326 [28]	4.576			4.494	—	22	—	—		
Totaux	—	—	—	4.387.326 [27]	7.880	— [8]	660.391	22.448 [8]	—	4.823 [6]	17.497 [7]	—	—	—

Statistique des communications téléphoniques, année 1901.

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Danemark	Espagne			France	Grande-Bretagne et Irlande	Grèce	Hongrie		Indes néerlandaises	Indo-Chine française		Japon
	Exploitation par des Cies privées [1]	Exploitation par l'Etat	Exploitation par le „Crédit Mercantil"	Exploitation par plusieurs Compagnies	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat [1]	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées	Exploitation par des Cies privées [1]	Cochinchine, Cambodge et Bas-Loas Exploitation par la Colonie	Annam, Tonkin et Haut-Laos Exploitation par l'Etat [1]	Exploitation par l'Etat [1]
I. Réseaux urbains.													
a. Nombre de réseaux	79	12 [1]	—	49 [3]	1.552	—	3	56 [1]	1 [9]	50 [2]	4 [1]	—	21
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	8.838 [10]	207	—	8.490	13.358	—	122 [1]	2.138	32	19.133	72	— [1]	2.314
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	51	—	—	—	5.768	—	—	122	—	11	55		57
Totaux	8.889	207	—	8.490	19.126	—	122	2.260	32	19.144	127	—	2.371
c. Développement en kilomètres des fils aériens en service	49.887 [11]	610	—	39.321	65.211	—	1.069 [2]	27.140 [2]	28	19.474 [3]	527 [2]	— [1]	70.693 [2]
c. Développement en kilomètres des fils aériens de réserve	241 [11]	—	—	725	1.776	—	—	6.947	4	291	—		—
c. Développement en kilomètres des fils souterrains en service	28.618 [12]	—	—	—	182.568	—	—	15.989	—	11	609 [3]		57.694 [3]
c. Développement en kilomètres des fils souterrains de réserve	14.924 [12]	—	—	—	72.813	—	—	9.121	—	—	—		—
II. Circuits interurbains. Totaux	93.670	610	—	40.046	322.368	—	1.069	59.197	32	19.776	1.136	—	128.387
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple	259 [11]	—	—	—	36	1 [2]	—	—	—	6 [4]	—	— [1]	—
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	130 [11]	—	15	—	2.176	1.164 [2]	13	88 [3]	—	4 [4]	4 [4]		66 [4]
a. Nombre de circuits internationaux	—	—	—	—	35	5 [3]	—	9 [4]	—	—	—		—
Totaux	389	—	15	—	2.247	1.170	13	97	—	10	4	—	66
b. Longueur des lignes aériennes	13.666	—	2.089	—	34.821	15.280	29	10.087	—	1.323	6	— [1]	1.215
b. Longueur des lignes souterraines	—	—	—	—	116	303 [4]	—	—	—	—	—		57
b. Longueur des lignes sous-marines	2	—	—	—	122	147 [5]	—	—	—	—	—		7
Totaux	13.668	—	2.089	—	35.059	15.730	29	10.087	—	1.323	6	—	1.279
c. Développement des fils aériens	20.451	—	6.915	—	123.154	63.358	267	36.984	—	2.368	48	— [1]	9.976 [5]
c. Développement des fils souterrains	—	—	—	—	7.425	3.389	—	—	—	—	—		14
c. Développement des fils sous-marins	20	—	—	—	478	317	—	—	—	—	—		57
III. Stations et postes. Totaux	20.471	—	6.915	—	131.057	67.064 [6]	267	36.984	—	2.368	48	—	10.047
a. Nombre de stations centrales	427	12	—	49	1.558	—	3	649 [5]	1	94	4	— [1]	25
b. Nombre de cabines publiques	952 [13]	—	21	27	2.369	—	—	270	—	49	4		179
c. Nombre de postes d'abonnés	33.781	196	—	17.816	79.536	—	356	17.019	43	4.373	321 [5]		25.603
IV. Personnel. Totaux	35.160	208	21	17.892	83.463	—	359 [3]	17.938	44	4.516	329	—	25.807
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	46	—	—	—	46	—			—	20	— [6]	—	— [6]
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	23	—	—	—	149	—			—	54	—	—	20
b. Personnel des réseaux: Ingénieurs	96	—	—	—		—			—	2	—	—	166
b. Personnel des réseaux: Chefs d'équipe et monteurs	32	—	—	—	397	—	— [4]	— [6]	—	22	—	—	—
b. Personnel des réseaux: Ouvriers	276	—	—	—	897	—			1	226 [5]	—	—	807 [7]
b. Personnel des réseaux: Téléphonistes	1.298 [14]	—	—	—	3.200	—			1	277 [6]	6 [7]	—	1.895 [8]
b. Personnel des réseaux: Facteurs	54	—	—	—	73	—			—	17	—	—	129 [9]
V. Conversations urbaines. Totaux	1.825	—	—	—	4.762	—	—	—	2	618	6 [8]	—	3.017
a. D'abonné à abonné	54.722.000	—	—	—	167.931.741	—		42.055.433	36.000	10.956.496 [7]	79.485 [9]	—	89.060.746 [10]
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement		—	—	—		49.809 [7]		95.120	—	14.281	64	—	74.282 [11]
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	54.022	—	—	—	132.853	—	— [5]	—	—	4.000	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	65.760	—	—	—		—		—	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés départ	—	—	—	—	1.418.367	—		67.603	—	—	1.257 [10]	—	158.390 [12]
e. Télégrammes téléphonés arrivée	—	—	—	—	1.402.753	—		71.459	—	—	—	—	52.592
VI. Conversations interurbaines. Totaux	54.841.782	—	—	—	170.885.714	—	—	42.289.615	36.000	10.974.777	80.806	—	89.346.010 [13]
Nombre de conversations	3.765.000	—	—	—	7.407.793	10.139.486 [8] [12]	— [5]	509.707 [7]	—	2.110	65.547	—	892.331 [14]
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	3.077.752		—	2.788.359	16.110.390	—	48.078 [6]	2.529.331	—	1.212.517 [8]	20.008 [11]	—	3.429.531 [15]
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	243.312		—	12.350		3.550 [9]	—	36.102	—	1.036	16	—	42.770
c. Recettes diverses	52.341	754.526 [2]	—	—	4.714.748	—	—	—	—	4.912 [9]	48 [12]	—	125.019 [16]
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	393.058		—	—		6.262.700 [10] [12]	—	752.788	—	171.827	—	—	756.550
b. Recettes diverses	4.400		—	—		48.400 [11]	—	—	—	30.527	—	—	6.734 [17]
VIII. Dépenses. Totaux	3.770.863	754.526	—	2.800.709	20.825.138	6.314.650	48.078	3.318.221	—	1.420.819	20.072	—	4.360.604 [18]
a. Etablissement antérieur à l'année courante	18.375.729	—	—	—	—	—	— [7]	—	—	1.589.402 [10]	110.500	—	24.075.302 [18]
b. Dépenses de l'année courante Personnel	2.459.544	—	—	—	6.012.686	—	— [7]	— [8]	—	824.610	19.250	—	1.353.067
b. Dépenses de l'année courante Matériel		—	—	—	9.597.397	—			—	146.473	5.000	—	6.105.858
Totaux	2.459.544	—	—	—	15.610.083	—	—	—	—	971.083	24.250	—	7.458.925 [18]

Statistique des communications téléphoniques, année 1901.

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Luxembourg	Norvège 1900	Norvège, 1901		Nouvelle-Calédonie
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées [1]	Exploitation par l'Etat [1]	Exploitation par des Cies privées [1]	Exploitation par l'Etat
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	88 [1]	201	25 [2]	200	1
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	90	7.102	510	6.880	24
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	—	71 [2]	17	7 [18]	—
Totaux	90	7.173	527 [3]	6.887	24
c. Développement en kilomètres des fils aériens en service	1.096 [2]	48.023 [3]	18.072 [4]	31.828 [19]	122
c. Développement en kilomètres des fils aériens de réserve	—	—	11		—
c. Développement en kilomètres des fils souterrains en service	—	19.377 [4]	22.755 [5]	157 [20]	—
c. Développement en kilomètres des fils souterrains de réserve	—	—	10.000		—
II. Circuits interurbains. **Totaux**	1.096	67.400	50.838	31.985	122
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple	149	— [5]	36	— [21]	5
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	31		171 [6]		—
a. Nombre de circuits internationaux	2 [3]	—	3 [7]	—	—
Totaux	182	—	210	—	5
b. Longueur des lignes aériennes	1.023	11.782	7.061 [8]	11.936	—
b. Longueur des lignes souterraines	—	2	—	2	—
b. Longueur des lignes sous-marines	—	43	311 [9]	46	—
Totaux	1.023	11.827 [6]	7.372	11.984 [22]	32
c. Développement des fils aériens	2.657	19.404	25.754	19.000	— [1]
c. Développement des fils souterrains	—	201	—	181	
c. Développement des fils sous-marins	—	204	695	193	1
III. Stations et postes. **Totaux**	2.657	19.809 [6]	26.449	19.374 [22]	1
a. Nombre de stations centrales	88	550	206 [10]	549	5
b. Nombre de cabines publiques	142	1.405	668 [11]	1.183	11
c. Nombre de postes d'abonnés	1.960	30.428	14.550	19.488	96
IV. Personnel. **Totaux**	2.190	32.383	15.424	21.220	112
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)		—	—	—	— [2]
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints		237	25	184	—
Ingénieurs		16	5	7	—
Chefs d'équipe et monteurs	— [4]	341	26 [12]	185	—
Ouvriers			152		—
Téléphonistes		923	213	787	3
Facteurs		189	5	192	—
V. Conversations urbaines. **Totaux**	—	1.706	426	1.355	3
a. D'abonné à abonné	977.090	62.068.505	32.730.404	34.770.709	125.975
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	22.830 [5]	819.704	206.055 [13]	1.019.948	1.775
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	37.949	—	29.188	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—		—		—
e. Télégrammes téléphonés départ	4.930 [6]	53.013	122.038 [14]	47.923	1.445
e. Télégrammes téléphonés arrivée	2.516	45.703	86.096	41.607	1.308
VI. Conversations interurbaines. **Totaux**	1.007.366	63.024.874	33.144.593	35.909.375	130.503
Nombre de conversations	1.219.154	2.281.453 [7]	1.723.347 [15]	1.950.136 [23]	3.103
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	133.424 [7]	2.090.856	1.156.233	1.021.735	12.225
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	15.765 [8]	127.543		145.536	79
c. Recettes diverses	8.075 [9]	60.939 [8]	63.016	65.884 [24]	—
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	—	67.072	946.642	33.196	4.847
b. Recettes diverses	—	—	7.397	—	—
VIII. Dépenses. **Totaux**	157.264	2.346.410	2.173.288	1.266.351	17.151
a. Etablissement antérieur à l'année courante	1.778.427	8.403.149 [9]	12.589.819	4.857.265 [25]	—
b. Dépenses de l'année courante Personnel	— [10]	931.333	— [16]	470.821	4.218
b. Dépenses de l'année courante Matériel	169.918 [11]	1.735.440 [10]		793.443 [26]	— [3]
Totaux	169.918	2.666.773	—	1.264.264	4.218

Nouvelle-Galles du Sud	Pays-Bas			Roumanie	Russie		Sénégal	Suède
Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation municipale	Exploitation par des Cies privées	Exploitation par l'Etat [1]	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat
24	—	12 [14]	40 [14]	6 [2]	91	11	4	153
—	—	665 [15]	—	631 [3]	6.468	925	66.800	—
—	—	164	—	3 [4]	37	75	—	—
—	—	829	—	634	6.505	1.000	66.800	—
—	—	4.205	—	3.345 [5]	42.126	34.497	119	63.810 [1]
—	—	32	—	16 [6]	2.267	1.297	—	
—	—	17.059	—	517	1.064	880	—	
—	—	8.651	—	372	29	34	—	
—	—	29.947	—	4.250	45.486	36.708	119	63.810
—	—	—	—	1.628 [7]	18	1	119	38
—	124 [1]	—	—	490 [8]	4	11		1.141
—	13 [2]	—	—	1 [9]	—	—		5
—	137	—	—	2.119	22	12	119	1.184
—	1.950	—	—	14.131 [10]	668	81	—	12.503
—	106 [3]	—	—	—	—	—	—	87
—	28 [4]	—	—	—	—	—	—	
—	2.084	—	—	14.131	668	81	—	12.590 [2]
—	15.769	—	—	17.939 [11]	2.692	224	—	53.227 [3]
—		—	—	—	—	—	—	
—		—	—	—	—	—	—	
—	15.769	—	—	17.939	2.692	224	—	53.227 [4]
48	67 [5]	—	—	370 [12]	121	19	3	1.130
72	88 [6]	58	96	1.425 [13]	71	7	—	811
13.778	77 [7]	9.237	10.284	2.391 [14]	21.273	18.206	99	55.374 [5]
13.898	232	9.295	10.380	4.186	21.465	18.232	102	57.315
—	— [8]	—	—		1 [1]	10		50 [6]
4		9	17		62	47		157 [7]
2	—	10	13		42	92		25
81	—	30	16	— [15]	339	244	— [1]	—
—	—	59	44					1.100 [7]
304	206 [9]	179	145		561	496		2.800 [8]
9	—	9	21		38	26		—
400	206	296	256	—	1.043	915	—	—
—	—	20.781.866	10.595.720 [16]	3.748.118	72.494.801	29.047.888	—	149.446.900
—	—	69.228	27.625	9.319	12.427	44.238	—	
—	—	—	—	—	— [2]	— [2]	—	—
—	—	—	—	—			—	—
—	—	135.175	87.256	—	36.299	18.150	404	438.447
—	—	103.351	49.776	— [16]	34.293	13.168	392	300.106
—	—	21.089.620	10.760.377	3.757.437	72.577.820	29.123.444	796	150.185.453
—	918.236 [10]	—	—	278.285 [17]	1.186.328	10.200	—	4.872.840 [9]
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1.964.448	—	—	—	187.825 [18]	6.563.017		3.150	4.041.759 [10]
—	—	—	—	271.940 [19]	69.693		—	—
89.815	—	—	—	3.871	90.141	— [3]	—	44.242 [11]
—	658.031	—	—	— [20]	384.956		—	2.078.111 [12]
—	5.263 [11]	—	—	—	—		—	—
2.054.263	663.294	—	—	463.636	7.107.807	—	3.150	6.164.112
—	3.890.352 [12]	—	—	— [21]	11.078.810	— [3]	— [3]	28.450.973
592.296	172.717	—	—	— [21]	1.500.342	— [3]	—	1.281.253
40.090	540.533 [13]	—	—		744.565		—	6.034.804
632.386	713.250	—	—	—	2.244.907	—	—	7.316.057

Statistique des communications téléphoniques, année 1901.

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Suède — Exploitation par des Cies privées	Suède — Exploitation par des Sociétés mutuelles des habitants	Suisse — Exploitation par l'Etat	Tunisie — Exploitation par l'Etat	Victoria — Exploitation par l'Etat
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	5 [13]	21 [13]	324 [1]	9 [1]	19 [1]
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	—	—	14.399	253 [2]	1.969
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	—	—	392 [2]	—	74
Totaux	—	—	14.791	253	2.043
c. Développement en kilomètres des fils aériens en service	37.445	4.974	43.296 [3]	392	27.628 [2]
c. Développement en kilomètres des fils aériens de réserve				12	—
c. Développement en kilomètres des fils souterrains en service			106.502 [4]	—	3.579 [3]
c. Développement en kilomètres des fils souterrains de réserve				—	—
II. Circuits interurbains. **Totaux**	37.445	4.974	149.798	404	31.207
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple	—	—	30	6	28
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	—	—	595 [5]	10 [3]	132 [4]
a. Nombre de circuits internationaux	—	—	23 [6]	—	—
Totaux	—	—	648	16	160
b. Longueur des lignes aériennes	—	—			482
b. Longueur des lignes souterraines	—	—	— [7]	— [4]	—
b. Longueur des lignes sous-marines	—	—			—
Totaux	—	—	—	—	482
c. Développement des fils aériens	13.072	456	18.711 [8]	921 [5]	1.853
c. Développement des fils souterrains				10	—
c. Développement des fils sous-marins			—	—	—
III. Stations et postes. **Totaux**	13.072	456	18.711	931	1.853
a. Nombre de stations centrales	193	40	324	20	19
b. Nombre de cabines publiques	—	—	889 [9]	21	100
c. Nombre de postes d'abonnés	30.069	1.256	43.314	331	6.049 [5]
IV. Personnel. **Totaux**	30.262	1.296	44.527	372	6.168
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)			— [10]		— [6]
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints			89 [11]		3
Ingénieurs	— [14]	— [14]	—	— [6]	6
Chefs d'équipe et monteurs			214		18
Ouvriers			518 [12]		187 [7]
Téléphonistes			455 [13]		4
Facteurs			3		218
V. Conversations urbaines. **Totaux**	—	—	1.279	—	— [8]
a. D'abonné à abonné			21.935.222	315.000	
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement				5.000	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné				—	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	— [14]	— [14]	3.711	—	
e. Télégrammes téléphonés départ			109.071	—	
e. Télégrammes téléphonés arrivée			123.931	—	
VI. Conversations interurbaines. **Totaux**	—	—	22.171.935	320.000	—
Nombre de conversations	— [14]	— [14]	4.778.125 [14]	50.000	— [8]
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements			2.492.074 [15]	31.754 [7]	— [9]
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*			1.093.357 [16]	15.514	
c. Recettes diverses	— [14]	— [14]	290.470 [17]	—	— [8]
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations			1.719.455	9.283	
b. Recettes diverses			—	—	
VIII. Dépenses. **Totaux**	—	—	5.595.356	56.551	—
a. Etablissement antérieur à l'année courante	— [14]	— [14]	—	— [6]	— [8]
b. Dépenses de l'année courante Personnel	— [14]	— [14]	1.866.085	— [6]	— [8]
b. Dépenses de l'année courante Matériel			5.633.182 [18]		
Totaux	—	—	7.499.267	—	—

Observations

Allemagne. — [1]) Non compris les lignes, fils et stations dans les protectorats allemands et en Chine. — [2]) Les abonnés sont desservis par des fils simples avec retour par terre; la transformation en fils doubles est en cours d'exécution. — [3]) Non compris 2280 fils spéciaux posés en vertu d'arrangements particuliers; ils ont une longueur totale de 2304 km., un développement de 9888 km. et desservent 5956 postes d'abonnés. — [4]) Fils de bronze de 1,5 mm. — [5]) Les câbles ont 1, 3, 4, 7, 14, 27, 30, 56 ou 112 conducteurs simples et 7, 14, 28, 56, 112, 168 ou 224 conducteurs doubles; ils sont revêtus d'une armature en fil de fer ou seulement en plomb et sont posés dans des tubes en fer fondu ou dans des conduits en ciment. — [6]) Fils de bronze de 5, 4,5, 4, 3, 2,5, 2 ou 1,5 mm. et fils doubles métalliques de 5, 4, 3 ou 2 mm. — [7]) Fils aériens. — [8]) On emploie les câbles des réseaux urbains ou des câbles spéciaux. — [9]) Câbles téléphoniques à 4 conducteurs avec isolation par une matière fibreuse et revêtement d'une armature en fils de fer ronds zingués. — [10]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — [11]) Non compris le produit des conversations mentionnées sous V, *c* et *e*, d'un montant d'environ fr. 4 à 500.000. — [12]) La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

Australie méridionale. — [1]) Les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — [2]) Par suite de la réunion des télégraphes et des téléphones, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées; elles sont comprises dans la statistique télégraphique.

Autriche. — [1]) En outre, 74 communications particulières et postes téléphoniques. — [2]) La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des employés du télégraphe. — [3]) 25 centimes par conversation de 3 minutes. — [4]) Y compris 26.749 phonogrammes. — [5]) 12,5 centimes sans limite du nombre des mots. — [6]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897. — [7]) 100 francs = 95,20 couronnes.

Belgique. — [1]) Fils de bronze de 1,4 mm. de diamètre. — [2]) A savoir: 68 km. de lignes sous-fluviales et 119 km. de lignes souterraines. Pour les lignes souterraines il est employé des câbles à isolement de papier et à circulation d'air, avec gaine de plomb, de 2, 4 et 6 fils de cuivre de 0,9 mm. et 1 mm. de diamètre, un câble de 204 conducteurs de 0,78 mm. de diamètre et un câble télégraphique de 62 fils à isolement de papier. Ce dernier est employé pour relier des réseaux du groupe téléphonique de Gand. — [3]) Dans ce nombre sont compris 3381 km. d'installations diverses indépendantes des réseaux urbains et 108 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — [4]) Fils de bronze de 1,6, 2, 2,4, 2,5 et 3 mm. — [5]) Fils de bronze de 2, 3, 3,25, 4, 5 et 5,5 mm. — [6]) Y compris 54 circuits télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — [7]) A savoir: 12.450 km. de circuits servant soit à la téléphonie à grande distance interne, soit à la téléphonie internationale (dont 6748 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe) et 3396 km. de circuits servant exclusivement à la téléphonie internationale. — [8]) Ce chiffre représente non pas le nombre des cabines publiques, mais celui des bureaux publics, dont quelques-uns (les plus importants) sont pourvus de plusieurs cabines. — [9]) Ce nombre se décompose comme il suit: 1° 15.986 postes reliés directement à des bureaux centraux, dont 15.934 à l'usage des abonnés et 52 à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des télégraphes; 4354 de ces postes sont reliés par un double fil aux bureaux centraux; les autres ne disposent que d'un fil simple. 2° 2436 postes supplémentaires raccordés à des postes primaires compris dans les 15.986 postes dont il est question ci-dessus; 2348 de ces postes supplémentaires sont à la disposition des abonnés et 88 à celle des fonctionnaires de l'Administration des télégraphes. — [10]) Au 31 Décembre 1901, il y avait 72 abonnés au service téléphonique interurbain interne, 17 abonnés au service international et 3 abonnés aux communications avec les services établis dans les stations de chemin de fer. -- [11]) La direction du service téléphonique est exercée par le directeur *technique* des télégraphes; de même, un grand nombre d'agents s'occupent cumulativement de télégraphie et de téléphonie. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes (sauf le directeur technique). — [12]) Ce nombre se décompose comme il suit: 2 ingénieurs, chefs des réseaux de Bruxelles et de Liége; 2 chefs de section principaux, chefs des réseaux d'Anvers et de Gand, et 28 agents (chefs de bureau, commis-chefs, commis-auxiliaires et auxiliaires) s'occupant de travaux d'écritures. Il ne comprend pas les chefs de réseau s'occupant en même temps de télégraphie. — [13]) Chefs des réseaux de Bruxelles et de Liége. Sont compris sous la rubrique „Directeurs et adjoints". — [14]) Contre-maîtres et brigadiers de ligne. — [15]) 190 hommes et 7 femmes. — [16]) 11 hommes et 207 femmes. — [17]) Chiffre approximatif établi d'après le mouvement de 2 journées ouvrables et d'un dimanche de chaque mois. — [18]) 1571 de ces communications ont donné lieu à double taxe. — [19]) Avis téléphoniques ayant pour objet d'inviter un correspondant à se mettre en communication, par la voie téléphonique, avec l'expéditeur de l'avis ou avec un tiers à désigner. La taxe à percevoir pour l'avis est de 25 centimes dans le régime urbain et de 35 centimes dans le régime interurbain. — [20]) Transmission gratuite. — [21]) A savoir: 3479 avis téléphoniques interurbains (taxe 35 centimes, voir observation 19), 488.355 communications du service intérieur (dont 409.802 de 5 minutes ou moins et 78.553 de plus de 5 minutes jusqu'à 10) et 228.582 du service international. Ce dernier chiffre représente le nombre des unités, pour lesquelles il a été échangé 158.576 communications proprement dites. — [22]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 2 du 25 Février 1894, pages 30 et 31, et les statistiques téléphoniques des années précédentes, avec les additions suivantes: Téléphonie germano-belge. Tarifs applicables à partir du 1er Janvier 1902: la taxe d'une communication ordinaire sera formée du total des taxes élémentaires fixées comme il

Statistique des communications téléphoniques, année 1901.

Observations

suit, par conversation de 3 minutes: *a)* à 62,5 centimes pour les communications originaires ou à destination des groupes téléphoniques de Liége et de Verviers (1re zone); *b)* à fr. 1,25 pour les communications originaires ou à destination des autres groupes belges (2e zone). Les conversations téléphoniques urgentes germano-belges acquitteront triple taxe. — [23]) Dont fr. 897 pour avis téléphoniques. — [24]) A savoir: fr. 417 pour cartes payantes et fr. 300 pour abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — [25]) A savoir: fr. 583.876 du service intérieur (dont fr. 55.023 pour abonnements et fr. 1221 pour avis téléphoniques) et fr. 287.508 du service international, part belge (dont fr. 18.516 pour abonnements). — [26]) Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires (modifications aux installations à charge des abonnés, etc.). — [27]) Une grande partie des dépenses des télégraphes et des téléphones ont été confondues jusqu'en 1900, parce qu'elles sont liquidées à charge des mêmes fonds budgétaires. A partir de 1901, il a pu être procédé à une détermination de la part de dépense incombant à chacun de ces deux services; c'est pour ce motif que les chiffres donnés pour 1901 paraissent ne pas être en rapport avec ceux qui ont été fournis pour les années précédentes. — [28]) Dont fr. 2.781.940 pour travaux de premier établissement.

Bosnie-Herzégovine. — [1]) Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — [2]) Fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre. — [3]) Y compris 2 postes à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des postes et des télégraphes. — [4]) Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — [5]) Les ingénieurs du télégraphe contrôlent aussi les installations téléphoniques. — [6]) A titre permanent, salaire fr. 2. — [7]) 3 dames aussi employées au service d'un bureau de dépôt des télégrammes. — [8]) Commun au bureau de dépôt des télégrammes. — [9]) Fr. 0,20 par conversation de 3 minutes. — [10]) Avis téléphonique (invitation pour la conversation), 10 centimes de taxe fixe et 1 centime par mot. — [11]) 10 centimes par télégramme. — [12]) Les copies des télégrammes sont remises par voie „poste restante" ou „télégraphe restant". — [13]) A savoir: fr. 7873 pour les abonnements et fr. 1589 comme frais de première installation. Pour les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 7 du 25 Juillet 1901, page 208.

Bulgarie. — [1]) Les réseaux sont généralement à fils doubles. — [2]) Fils de bronze de 2 mm. de diamètre. — [3]) Câbles à 12 âmes formant 6 circuits métalliques, revêtus doublement de plomb. — [4]) Dont 160 km. servent simultanément pour les services télégraphique et téléphonique (système Van Rysselberghe) et 555 km. sont destinés pour le même service, mais n'ont été employés, pendant l'année 1901, que pour le service téléphonique. — [5]) A savoir: 338 km. de fils de bronze de 2 mm. et 1134 km. de fils de bronze de 3 mm. — [6]) Le personnel est commun avec celui des postes et des télégraphes. — [7]) Produit des postes téléphoniques supplémentaires, des sonneries des lignes téléphoniques, etc. — [8]) La réunion des postes, télégraphes et téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

Cap de Bonne-Espérance. — [1]) A savoir: 2 à fils simples et 11 à circuits métalliques. — [2]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément, à l'exception des 36 téléphonistes, le nombre des agents affectés au service téléphonique.

Colonies portugaises, 1900 (île S. Thomé). — [1]) Fils simples avec retour par terre. — [2]) Fils de fer et de cuivre de 1, 2 et 2,5 mm. — [3]) Etablies dans les stations centrales. — [4]) 30 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — [5]) Direction spéciale avec un seul fonctionnaire. — [6]) A savoir: 7 hommes et 1 dame. — [7]) Vente de matériel aux abonnés. — [8]) D'après l'équivalent de 260 reis pour 1 franc.

Colonies portugaises, 1900 (Loanda). — [1]) Fils simples avec retour par terre. — [2]) Fils de fer de 4 mm. — [3]) 35 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — [4]) La direction et l'exécution du service téléphonique sont complètement confondues avec celles du service télégraphique. — [5]) D'après l'équivalent de 260 reis pour 1 franc.

Colonies portugaises, 1900 (Macao). — [1]) Fils simples avec retour par terre. — [2]) Fils de fer et de cuivre de 2 mm. — [3]) 29 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — [4]) Direction spéciale avec un seul fonctionnaire. — [5]) Hommes. — [6]) D'après l'équivalent de 260 reis pour 1 franc.

Colonies portugaises, 1901 (île S. Thomé). — [1]) Fils simples avec retour par terre. — [2]) Fils de cuivre et de fer de 2 et 2,5 mm. — [3]) Etablies dans les stations centrales. — [4]) 27 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — [5]) Hommes. — [6]) Vente de matériel aux abonnés. — [7]) Conversion en monnaie française à raison de 260 reis pour 1 franc.

Colonies portugaises, 1901 (Loanda). — [1]) Fils simples avec retour par terre. — [2]) Fils de fer de 4 mm. — [3]) 35 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — [4]) La direction et l'exécution du service téléphonique sont complètement confondues avec celles du service télégraphique. — [5]) Conversion en monnaie française à raison de 260 reis pour 1 franc.

Dahomey et dépendances. — [1]) Fils simples. — [2]) Fils de bronze de 15/10 mm. — [3]) Fils simples. — [4]) Fils de bronze de 2 mm. — [5]) Câble télégraphique à une communication. — [6]) Le personnel du service télégraphique assure le service téléphonique. — [7]) Le réseau urbain sert exclusivement au service officiel. — [8]) Les dépenses téléphoniques sont comprises dans les dépenses télégraphiques.

Danemark. — [1]) Année budgétaire du 1er Avril 1901 au 31 Mars 1902. — [2]) Réseaux établis et exploités par des Compagnies privées. — [3]) Fils de bronze de 2 à 4 mm. — [4]) La communication avec l'Allemagne est établie par deux

Statistique des communications téléphoniques, année 1901.

Observations

voies (via Kolding et via Gjedser-Warnemünde), par des fils doubles de bronze de 4 mm. Avec la Suède et la Norvège on est desservi par trois fils conducteurs doubles de bronze, savoir un de 3 mm. et deux de 4,5 mm. Les conversations téléphoniques avec la Norvège sont échangées à travers la Suède par ces derniers fils. — [5]) En dehors des câbles sous-marins exclusivement destinés pour les correspondances téléphoniques, on emploie aussi des conducteurs disponibles des câbles sous-marins des télégraphes à la correspondance téléphonique. — [6]) Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — [7]) Voir statistique des Compagnies privées. — [8]) La transmission téléphonique de ces télégrammes est gratuite. A la demande du destinataire, les télégrammes arrivés seront, en outre, portés à son domicile par facteur. — [9]) La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — [10]) Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — [11]) Fils de bronze de 1,25—2,5 mm. et fils d'acier de 2,79—3,55—4,31 mm. — [12]) Câbles à isolation de papier et de l'air, protégés par du plomb et des caissons en ciment. — [13]) Dont 480 cabines publiques automatiques. — [14]) Ordinairement des dames.

Espagne. — [1]) Les réseaux urbains exploités par l'Etat ne servent qu'au service officiel. Accidentellement, il est établi, par les soins du Corps des télégraphes, des communications téléphoniques à longue distance entre Madrid, Saint-Sébastien, Saint-Ildefonse, etc., pour relier la capitale avec la résidence de la Cour, d'ordinaire pendant les excursions d'été ou la saison des bains; aussi, mais plus rarement, entre Madrid et d'autres endroits à l'occasion de quelque événement d'importance et pour les besoins du Gouvernement. A part les réseaux urbains et interurbains, il existe des circuits indépendants établis et exploités par des particuliers pour la communication entre deux immeubles d'un même propriétaire ou fabricant, soit dans les villes, soit dans la campagne. Ces circuits, à fils simples en acier ou en cuivre dur, étaient en 1901 au nombre de 907 avec 2754 postes, et leur développement de fils de 5316 km. — [2]) Redevances au profit de l'Etat, à savoir : fr. 55.766 du „Crédit Mercantil" (société exploitant le réseau interurbain nommé de la zone N.-E. de l'Espagne), fr. 676.155 des compagnies urbaines et fr. 22.605 des propriétaires des circuits particuliers. — [3]) Les compagnies exploitant la téléphonie urbaine sont au nombre de 41, et leurs réseaux les plus importants sont ceux de Madrid et de Barcelone.

Grande-Bretagne et Irlande. — [1]) Année financière du 1er Avril 1901 au 31 Mars 1902. Les réseaux urbains sont, pour la plus grande partie, exploités par des entreprises autorisées. — [2]) Fils de cuivre d'un poids de 100, 150, 200, 300, 400, 600 et 800 l. a. par mille. — [3]) La longueur des circuits internationaux est de 196 km., à savoir : 117 km. de lignes aériennes et 79 km. de câbles sous-marins. — [4]) Câbles à plusieurs fils de cuivre d'un poids de 40 à 50 l. a. par mille. — [5]) Câbles à 4 fils, chaque fil pesant 160 l. a. et couvert de 300 l. a. de gutta-percha par mille nautique. — [6]) Longueur des circuits métalliques. — [7]) Aucun relevé n'a été fait des communications demandées par les abonnés. — [8]) Y compris les conversations affranchies de la taxe en échange des facilités accordées pour le tracé des lignes. Chaque conversation interurbaine compte pour une unité, indépendamment de sa durée. — [9]) Les recettes pour les conversations urbaines à partir des cabines publiques ne sont pas comprises dans les abonnements annuels (30.916 sur 49.809, voir sous rubrique V, *b*). — [10]) Y compris les taxes terminales du Post Office. — [11]) Les déficits dans les recettes sur les lignes garanties sont payés par la „National Telephone Company". — [12]) Comme l'année dernière, ces données comprennent le nombre et la valeur des conversations échangées entre Londres et Paris.

Grèce. — [1]) Fils doubles (circuits métalliques). — [2]) Fils bi-métalliques de 1,5 mm. de diamètre. — [3]) Les installations se font aux frais de l'Etat, mais les appareils téléphoniques sont à la charge des abonnés. — [4]) La direction est confondue avec celle des postes et des télégraphes, et la construction, l'installation et l'exploitation sont entre les mains des employés des télégraphes. — [5]) Ces renseignements font défaut. — [6]) Y compris les recettes des abonnements interurbains. — [7]) Par suite de la réunion des services des postes, télégraphes et téléphones, les dépenses afférentes au service téléphonique ne peuvent pas être indiquées.

Hongrie. — [1]) 6 réseaux sont à fil simple et 50 à fil double. — [2]) Fils d'acier de 1,8 mm. de diamètre. — [3]) Fils de bronze de 2, 3 et 4 mm. — [4]) Lignes aériennes. — [5]) Dont 527 postes servant en même temps de cabines publiques. — [6]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — [7]) Unité de temps : 3 ou 5 minutes. Il a été téléphoné en outre 158.044 télégrammes, qui sont compris dans la statistique télégraphique. — [8]) Les postes, télégraphes et téléphones étant réunis, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées. — [9]) Fil simple.

Indes néerlandaises. — [1]) Vingt-deux compagnies, dont cinq exploitent seulement des réseaux interurbains. — [2]) La plupart des réseaux sont à fils simples. A Batavia, un fil de cuivre forme le circuit métallique, afin d'éviter les influences désavantageuses des courants de la Compagnie du tramway électrique. — [3]) Fils d'acier de 2,2 à 3,5 mm. de diamètre, fils de fer de 3,5 mm., fils de cuivre dur N° 16 et fils de fer galvanisé de 2 et 4 mm. — [4]) Fil de bronze de 4 mm. de diamètre et fil d'acier. — [5]) La plupart des ouvriers sont employés à titre permanent; ils sont payés de fr. 20 à 40 par mois. Ceux de la Compagnie des chemins de fer de Deli touchent fr. 0,85 à fr. 1,60 par jour. En outre, ils sont logés par la Compagnie, et leur traitement médical est gratuit. — [6]) La plupart sont des hommes. — [7]) Dont 8.279.630 de la Compagnie téléphonique indo-néerlandaise, qui exploite les réseaux de Batavia, Semarang, Soerabaja et Buitenzorg. — [8]) Pour renseignements de tarifs, voir la statistique téléphonique des années 1898 à 1900 avec les additions suivantes: I. Compagnie téléphonique „Djember et Bondowoso". Prix d'abonnement: jusqu'à une distance de la station centrale de 3 km., fr. 30, et au delà de 3 km., fr. 50 par mois. — II. Compagnie téléphonique „Banjoewangi„. Prix d'abonnement par mois:

Statistique des communications téléphoniques, année 1901.

Observations

dans la ville, fr. 20; jusqu'à une distance de la station centrale de 7,5 km., fr. 30; jusqu'à 30 km., fr. 40, et au delà de 30 km., fr. 50. — III. Compagnie téléphonique „Langkat et Tamiang". Prix d'abonnement par mois: fr. 64 pour hôtels, fr. 55 pour établissements d'agriculture et fr. 44 pour les autres abonnés, avec un minimum de 3 mois. — IV. Compagnie téléphonique „Tjilatjap". Prix d'abonnement: fr. 30 par mois. — V. Compagnie téléphonique „Rembang". Prix d'abonnement par mois: jusqu'à une distance du bureau central de 5 km., fr. 20, et pour chaque 5 km. en plus, fr. 5. Microphone Berliner. — VI. Compagnie téléphonique „Pasoeroean, Probolinggo, Madioen". Prix d'abonnement: jusqu'à une distance de 2 paals (1 paal = 1700 mètres) du bureau central, fr. 30 par mois. Surtaxe pour les distances supérieures, fr. 1,50 par paal et par mois. — VII. Compagnie téléphonique „Tegal". Prix d'abonnement par mois: jusqu'à une distance du bureau central de 4,5 km., fr. 20; jusqu'à 10,5 km., fr. 25; jusqu'à 22,5 km., fr. 35; jusqu'à 45 km., fr. 50, et au delà de 45 km., fr. 60. — VIII. Compagnie téléphonique „Modjokerto et Djombang". Prix d'abonnement par mois, la distance du bureau central limitée à 2 paals (1 paal = 1700 mètres): pour l'usage domestique, fr. 20 pour la première, et fr. 10 pour chaque autre installation; pour les autres abonnés, fr. 30 pour la première, et fr. 20 pour chaque autre installation. Surtaxe pour les distances supérieures, fr. 1,50 par paal et par mois. Prix d'une conversation interurbaine, par 5 minutes, fr. 0,40. Microphone Berliner. — Appel d'induction magnétique. — IX. Compagnie téléphonique indo-néerlandaise. Un tableau commutateur „Branching multiple" de 1000 abonnés; les autres tableaux sont du type „Ericsson multiple". Deux câbles „Felten et Guilleaume" (Batavia 6,5 km., Soerabaja 3,5 km.) de 28 fils doubles en cuivre rouge de 1 mm. de diamètre. — [9]) Vente de matériel rebuté et intérêt du capital de réserve. — [10]) Non compris les dépenses de 12 compagnies.

Indo-Chine française. (Cochinchine, Cambodge et Bas-Laos.) — [1]) Avec fil de retour (circuit métallique). — [2]) Fil de fer de 3 et de 2 mm. et fil de bronze de 1 mm. — [3]) Câble à 14 conducteurs, câble à 2 conducteurs sous gutta recouverte de plomb et câble sous papier à 56, 28 et 7 paires de conducteurs. — [4]) Fil bi-métal de 2 mm. — [5]) Dont 120 gratuits (postes officiels). — [6]) Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — [7]) Dames. — [8]) Le reste du personnel est commun aux postes, télégraphes et téléphones. — [9]) La taxe d'une conversation de 3 minutes est fixée à 0,10 de piastre, soit environ fr. 0,25. — [10]) Transmission gratuite. — [11]) Abonnement annuel principal (abonné relié à une station centrale) fixé à 50 piastres. Abonnement annuel supplémentaire (abonnés reliés entre eux) fixé à 20 piastres. La piastre vaut environ fr. 2,50. — [12]) Indemnités pour rupture de fils téléphoniques.

Indo-Chine française. (Annam, Tonkin, Haut-Laos.) — Le réseau téléphonique des trois pays placés sous la direction régionale de Hanoi est en construction actuellement; il comprendra au début 650 km. de fils et approximativement 300 abonnés.

Japon. — [1]) Année budgétaire du 1er Avril 1901 au 31 Mars 1902. — [2]) Fils de cuivre dur Nos 8, 12, 14, 17; fils de bronze silicieux No 17; fils d'acier No 12; fils de fer Nos 11, 14 et fils bimétalliques Nos 12 et 16. — [3]) Câbles à isolation de papier vernis et recouverts de plomb. — [4]) Non compris 21 circuits duplex et 2 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones. — [5]) Fils de cuivre dur Nos 8, 12, 14; fils d'acier No 12; fils de fer No 8 et fils bimétalliques No 12. — [6]) Direction générale des postes et des télégraphes. — [7]) Tous à titre permanent. — [8]) Dont 1129 dames. — [9]) Dont 12 dames. — [10]) Non compris le nombre des conversations effectuées pour les télégrammes téléphonés. — [11]) La taxe d'une conversation (5 minutes) est fixée à fr. 0,375. — [12]) On perçoit fr. 0,075 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis directement par téléphone entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — [13]) Outre les conversations urbaines indiquées, il a encore été échangé 2314 conversations au moyen de l'appel téléphonique. — [14]) Non compris 18.830 conversations effectuées au moyen de l'appel téléphonique. — [15]) Taxes d'abonnements et les frais accessoires. — Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* No 4 du 25 Avril 1894, page 98. — [16]) Frais d'enregistrement d'abonnements, ceux de déplacement des appareils, d'accordement des fils téléphoniques, montant du prix des registres des abonnés vendus, frais de la réparation des appareils, indemnités, frais des appels téléphoniques. Y compris le nombre des conversations échangées par les téléphones automatiques. — [17]) Frais des appels téléphoniques. — [18]) Conversion faite à raison de yen 0,40 pour un franc.

Luxembourg. — [1]) Tous les réseaux sont reliés entre eux; 31 sont en outre reliés par fil direct au bureau central de Luxembourg. — [2]) Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,4 mm. — [3]) Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 3 mm. — [4]) La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — [5]) Ce chiffre comprend le nombre des conversations urbaines et celui des conversations interurbaines sujettes aux taxes réglementaires indiquées dans la statistique de 1898, mais avec la modification que la durée d'une conversation a été fixée à 3 minutes au lieu de 5 minutes. — [6]) 10 centimes par télégramme. Les copies des télégrammes sont transmises par voie postale comme lettres ordinaires. — [7]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* No 3 du 25 Mars 1894, pages 62 et suivantes. — [8]) Ce chiffre comprend le produit des communications internes et internationales. — [9]) Frais de déplacement, vente de matériel, etc. — [10]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses pour le personnel ne peuvent pas être indiquées. — [11]) Entretien, extension et amélioration du réseau.

Norvège, 1900. *) — [1]) Le réseau téléphonique de Christiania n'ayant pas été compté dans la statistique des téléphones des Compagnies privées de Norvège pour l'année 1900, cette colonne remplace celle portant les renseignements

*) Ces observations remplacent celles dans la statistique téléphonique pour 1900 relatives aux Compagnies privées de Norvège.

Statistique des communications téléphoniques, année 1901.

Observations

téléphoniques des dites Compagnies dans la statistique générale de la téléphonie, année 1900. — [2]) Y compris 10 km. de câbles sous-marins. — [3]) Non compris les lignes de communication entre les stations centrales. — [4]) Y compris 81 km. de fils sous-marins. — [5]) Aucun relevé n'en a été fait. — [6]) Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — [7]) Unité de temps: généralement 5 minutes. — [8]) Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — [9]) En outre, fr. 196.891 dépenses des abonnés pour des appareils et des lignes jusqu'à la fin de l'année. — [10]) A savoir: fr. 812.863 de frais d'entretien et fr. 922.577 de frais d'établissement.

Norvège, 1901. — [1]) Les indications relatives à l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire du 1[er] Avril 1901 au 31 Mars 1902. — [2]) En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat jusqu'à la fin de l'année. Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. — [3]) Routes principales. — [4]) Fils de bronze de 1,25 et 1,5 mm. et exceptionnellement fils de fer de 2 mm. — [5]) Les câbles sont au papier et à l'air, avec gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment, de 100, 200 et 250 fils doubles. — [6]) Fils de cuivre dur de 2,75, 3,3, 4 et 4,5 mm., de fer de 3,17 et 4 mm. et exceptionnellement de bronze silicieux de 2 mm. de diamètre. — [7]) Fils aériens. — [8]) Les fils téléphoniques des circuits interurbains sont placés sur les poteaux télégraphiques d'une longueur de lignes de 4291 km. — [9]) Les câbles téléphoniques sont de la même construction que les câbles télégraphiques, à savoir: avec isolation de gutta-percha et revêtus d'une armature en fils de fer rond. — [10]) Dont 198 sont aussi des bureaux télégraphiques. — [11]) Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 449 cabines publiques sont en même temps des bureaux d'expédition de télégrammes (132 avec des appareils télégraphiques). — [12]) La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. Le personnel est pour la plupart commun aux services télégraphique et téléphonique interurbain. Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique urbain. Tous les ouvriers sont à titre permanent. Les téléphonistes sont des dames. — [13]) La taxe normale d'une conversation est fixée à 10 öre (à peu près 14 centimes). — [14]) Abonnement annuel spécial pour la transmission des télégrammes par le téléphone: jusqu'au nombre de 200 télégrammes, 10 öre par télégramme et pour chaque télégramme en sus, 5 öre; au minimum 10 kr. (fr. 14) par an. Sans abonnement spécial, la transmission d'un télégramme par le téléphone coûte 20 öre. La transmission des télégrammes arrivés est gratuite pour les abonnés, pourvu que la copie du télégramme puisse être remise quand le bureau télégraphique le pourra. — [15]) Conversations proprement dites et non des périodes. Unité de temps: 3 minutes. — [16]) La réunion des télégraphes et des télephones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — [17]) Année astronomique de 1901. — [18]) Y compris 6 km. de câbles sous-marins. — [19]) Non compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — [20]) Y compris 76 km. de fils sous-marins. — [21]) Aucun relevé n'en a été fait. — [22]) Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — [23]) Unité de temps: généralement 5 minutes. — [24]) Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — [25]) En outre, fr. 112.470 de dépenses des abonnés pour des appareils et des lignes jusqu'à la fin de l'année. — [26]) A savoir: fr. 431.294 de frais d'entretien et fr. 362.149 de frais d'établissement.

Nouvelle-Calédonie. — [1]) A l'exception du réseau téléphonique de l'Administration„ Penit" et de celui du Pont des Français, les circuits téléphoniques interurbains empruntent le réseau télégraphique. — [2]) Ce service est compris dans les attributions de la Direction des Postes et des Télégraphes; aucun fonctionnaire n'y est spécialement affecté. — [3]) Ces dépenses sont englobées dans les frais d'entretien du réseau télégraphique.

Nouvelle-Galles du Sud. — [1]) La direction est confondue avec celle des télégraphes. — [2]) A savoir: 114 dames et 190 hommes. — [3]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 98 et suivantes.

Pays-Bas. — [1]) Fils de cuivre dur de 2,5 et 3 mm. de diamètre. — [2]) Fils de cuivre dur de 3 et 4 mm. de diamètre. — [3]) Pour les lignes souterraines on emploie des câbles téléphoniques de 4 ou de 7 conducteurs doubles avec isolation de papier et de l'air. Ces câbles sont revêtus d'une double armature de plomb et de fer galvanisé. — [4]) Pour les lignes sous-fluviales on emploie des câbles avec des conducteurs isolés avec de la gutta-percha. — [5]) Ces stations sont établies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat; elles sont seulement ouvertes au service interurbain. — [6]) Dans chaque bureau téléphonique de l'Etat il y a au moins une cabine publique. — [7]) Tous les postes d'abonnés (à double fil) des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains; en outre, un nombre de 77 personnes dispose d'un raccordement direct avec les bureaux interurbains de l'Etat. — [8]) La direction centrale est confondue avec celle des Postes et des Télégraphes. La direction des bureaux téléphoniques de l'Etat est confondue avec celle des bureaux télégraphiques. Les ingénieurs, les chefs d'équipe, les monteurs et les ouvriers également sont communs aux deux services. — [9]) Dames. Ce personnel est exclusivement affecté au service téléphonique interurbain. — [10]) Conversations simples, c'est-à-dire d'une durée de 3 minutes ou moins. — [11]) Produit de vente du guide téléphonique officiel. — [12]) Ce chiffre indique bien les dépenses d'établissement antérieures à l'année 1901. Dans la statistique de 1900, on a annoté par erreur ces dépenses jusqu'à la fin de 1901. — [13]) A savoir: fr. 440.344 de frais d'établissement et fr. 100.189 de frais d'entretien. — [14]) Les municipalités, les compagnies et les personnes privées ont toutes, pour l'installation et l'exploitation des réseaux urbains, une concession de l'Etat pour une surface limitée par un cercle tiré avec un rayon de 5 km. d'un centre, indiqué pour chaque cas par le

Statistique des communications téléphoniques, année 1901.

Observations

gouvernement. — [15]) Dans la plupart des réseaux urbains, tous les abonnés sont desservis par des fils doubles. Seulement dans 12 réseaux les postes des abonnés sont reliés en partie par fils doubles et en partie par fils simples. — [16]) Ce nombre est partiellement taxé.

Roumanie. — [1]) Année financière du 1er Avril 1901 au 31 Mars 1902. — [2]) Les réseaux urbains sont établis dans les villes suivantes: Bucarest, Jassy, Galati, Braila, Ploesci et Craiova. — [3]) A savoir: 630 km. de fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre et 1 km. câble aérien. — [4]) Câbles au papier et à l'air. — [5]) Dont 35 km. de câbles aériens. — [6]) Câbles aériens. — [7]) A savoir: 1428 circuits appartenant aux départements, 118 circuits privés qui sont reliés à des postes téléphoniques de l'Etat et 82 circuits privés non reliés à des postes téléphoniques publics (installations faites par des particuliers et sur leurs propriétés). — [8]) A savoir: 8 appartenant à l'Etat, 123 aux départements, 351 aux particuliers, 2 privés et 7 servant à la téléphonie du système „Van Rysselberghe". — [9]) Entre Bucarest et Roustchouk (Bulgarie) par Giurgiu. Ce circuit, en fils de bronze de 3 mm. de diamètre, n'est pas encore mis en exploitation. Les 8 circuits appartenant à l'Etat sont les suivants: 2 entre Bucarest et Braila, en fils de bronze de 3 mm. de diamètre; 1 entre Bucarest et Pitesti, en fils d'acier de 2 mm. de diamètre; 1 entre Bucarest-Ploesci-Campina, également en fils d'acier de 2 mm. de diamètre; 1 en fils d'acier de 2 mm. entre Bucarest-Tirgu-Veste-Sinaia et 3 en fils de bronze de 2 mm. entre Braila et Galatz. Les circuits des départements sont en fils d'acier de 2 mm. de diamètre. — [10]) A savoir: 687 km. de lignes d'Etat (dont 223 km. sont mis sur les poteaux télégraphiques), 11.009 km. de lignes départementales, 1042 km. de lignes particulières, 313 kilomètres de lignes privées et 1080 km. servant à la téléphonie du système „Van Rysselberghe". — [11]) A savoir: 1933 km. de fils appartenant à l'Etat, 12.399 km. aux départements, 1134 km. aux particuliers, 313 km. de fils privés et 2160 km. servant à la téléphonie du système „Van Rysselberghe". — [12]) A savoir: 119 de l'Etat et 251 départementales, qui servent en même temps de cabines publiques. — [13]) A savoir: 230 de l'Etat et 1195 départementales. — [14]) A savoir: 1813 de l'Etat, 482 particuliers et 96 privés. — [15]) Dans la Direction générale des Postes et des Télégraphes, le service d'exploitation télégraphique et téléphonique est chargé de diriger l'exploitation téléphonique. En outre, le personnel afférent au service télégraphique assure aussi le service téléphonique des stations et postes téléphoniques de l'Administration gouvernementale. Dans les centrales et les postes départementaux, le service est effectué par les employés des Administrations départementales. — [16]) Dans les réseaux urbains et dans les localités qui ne sont pas pourvues de bureaux télégraphiques, l'Administration autorise le service des phonogrammes. Nombre total des phonogrammes: 49.998. — [17]) Nombre des télégrammes téléphonés: 42.359. Chaque télégramme téléphoné est frappé d'une surtaxe de 25 centimes; pour les abonnés, la loi établit un abonnement annuel de fr. 25. Les copies des télégrammes transmis par téléphone aux abonnés sont ensuite portées par les facteurs. — [18]) *a)* Le tarif des abonnements établi sur la base de la loi du 1er Mars 1900 est le suivant: *I. Réseaux urbains.* Fr. 100 par an si les postes principaux sont installés aux domiciles des abonnés; fr. 150 par an si le poste est installé dans le local ou domicile où l'abonné exerce sa profession ou son commerce; fr. 200 par an si le poste est installé dans un hôtel, club ou établissement public de consommation, qui, par leur nature, sont obligés d'autoriser les visiteurs à employer les appareils. *II. Réseaux interurbains.* Fr. 50 par an, qui donne droit à l'abonné à un maximum de 200 conversations. Ces conversations sont échangées avec d'autres abonnés seulement dans l'intérieur du district, exception faite des abonnés des réseaux urbains placés dans un district qui possède un réseau interurbain. L'Administration des Postes et des Télégraphes peut accorder au propriétaire d'un poste téléphonique situé dans une localité où il n'existe pas de réseau urbain la faculté d'échanger des conversations avec un réseau urbain établi dans le district où il réside ou dans un district voisin, moyennant un abonnement de fr. 200. *b)* Les frais de première installation sont supportés par les intéressés et les sommes perçues ne constituent pas un revenu pour l'Etat, mais elles forment, dans la caisse de l'Administration des Postes et des Télégraphes, un dépôt séparé, sous la dénomination de „Fonds des installations téléphoniques particulières, départementales ou privées", administré par une commission spéciale. Les taxes perçues pour les installations urbaines sont invariables, c'est-à-dire fr. 150 pour chaque installation, mais variables pour les autres installations. Les taxes d'entretien sont également versées au fonds des installations. Les sommes encaissées pendant l'année 1901 se sont élevées à fr. 536.929,43. — [19]) L'unité de durée des conversations est fixée à 5 minutes. La taxe de conversation entre une cabine publique et un poste établi dans le même réseau urbain est de 25 centimes. Cette taxe est obligatoire pour tout le monde et même pour l'abonné, qui n'en est exempté que dans les cabines publiques du bureau central et de la bourse. La taxe d'une conversation de 5 minutes entre deux réseaux urbains ou deux postes publics communaux est fixée: *a)* à 50 centimes si la conversation est échangée entre deux postes publics ou un poste public et un poste d'abonné dans l'intérieur d'un même district; *b)* à fr. 1 si la conversation est échangée entre deux postes publics ou entre un poste public et un poste d'abonné dans deux districts limitrophes; *c)* à fr. 1,50 si les postes téléphoniques entre lesquels la conversation a lieu sont situés dans deux districts non limitrophes. Toute conversation téléphonique interurbaine échangée entre 10 heures du soir et 6 heures du matin est taxée du double de la taxe ordinaire. — [20]) Les taxes des conversations interurbaines sont confondues avec celles des conversations urbaines. — [21]) Le service des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, les dépenses exclusivement afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

Russie. — [1]) La Direction centrale est confondue avec la Direction générale des postes et des télégraphes. — [2]) Il n'y a pas de renseignements précis. — [3]) Il n'y a pas de renseignements sur les recettes et dépenses des réseaux exploités par les Compagnies privées.

Statistique des communications téléphoniques, année 1901.

Observations

Sénégal. — [1]) Le personnel des postes et des télégraphes assure l'installation, l'exploitation et l'entretien des postes téléphoniques. — [2]) Les installations sont faites aux frais des abonnés.

Suède. — [1]) Pour les réseaux urbains, les fils employés sont de bronze silicieux, généralement de 1 mm. de diamètre, et de fer de 3 et 4 mm. de diamètre. Les câbles employés pour les lignes souterraines sont au papier et à l'air, de 50 à 300 fils doubles. — [2]) Une partie considérable des fils téléphoniques sont posés sur les poteaux télégraphiques. — [3]) Les circuits interurbains sont de cuivre dur ou de bronze phosphorique ou silicieux de 2, 2,5, 2,7, 3, 3,3 ou 4,5 mm. et de fer de 3, 4 ou 5 mm. de diamètre. — [4]) 1546 km. sont à fil simple et 51.681 km. à fil double. — [5]) 733 de ces postes sont ouverts pour le public comme cabines publiques. — [6]) La direction est confondue avec celle des télégraphes. — [7]) Personnel commun aux deux services télégraphique et téléphonique. — [8]) La plupart des télégraphistes sont des dames. — [9]) Nombre des périodes de 3 minutes. — [10]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 68 et suivantes. — [11]) Principalement pour des matériaux vendus. — [12]) Y compris les taxes pour les conversations locales mentionnées sous V, *b*, ainsi que le produit net de l'exploitation commune avec des lignes privées. — [13]) Dont 2 dans des villes. — [14]) Il n'existe pas de données exactes à ce sujet.

Suisse. — [1]) Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. — [2]) Longueur totale des sections de lignes souterraines. Plusieurs canaux posés sur le même parcours ne forment qu'une seule section de ligne. — [3]) Encore en partie fils de bronze de 1,25 mm.; dès 1899, les nouvelles constructions se font exclusivement en fil de bronze de 1,5 mm. — [4]) Les conducteurs à double fil sont comptés deux fois. Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 10, 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180 et 200 conducteurs doubles. — [5]) Fils de bronze de 2, 3 et 4 mm. — [6]) Fils aériens de bronze de 3, 4 et 5 mm. — [7]) La longueur des lignes interurbaines est comprise dans les chiffres indiqués sous rubrique I, *b* (réseaux urbains). — [8]) Le chiffre total représente une longueur de fils (les lacets comptés à double) de 37.144 km. — [9]) Y compris 818 stations communales. — [10]) La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — [11]) En outre, 42 fonctionnaires du télégraphe surveillent aussi le service téléphonique. — [12]) A savoir: 354 à titre permanent et 164 à titre temporaire; ils sont payés de fr. 3,50 à 6,50 par jour. — [13]) Non compris 537 téléphonistes qui exercent encore une autre profession. — [14]) Y compris 42.966 conversations internationales partantes. — [15]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 70 et suivantes, et N° 2 du 25 Février 1895, page 37. — [16]) Les recettes (surtaxes) pour les télégrammes téléphonés et pour les phonogrammes (fr. 22.800) sont contenues dans le produit des télégrammes. — [17]) Non compris l'augmentation de l'inventaire de fr. 960.955. — [18]) Y compris fr. 761.709 d'intérêts du compte de construction et de l'inventaire, ainsi que fr. 2.139.085 d'amortissement du compte de construction.

Tunisie. — [1]) 4 réseaux à double fil et 5 à simple fil. — [2]) Fils de bronze de $^{11}/_{10}$ mm. — [3]) Fils de cuivre de 2,5 mm. et fils de fer de 3 et 4 mm. — [4]) Les circuits téléphoniques sont posés sur les mêmes appuis que les lignes télégraphiques. — [5]) 1029 km. de fils des circuits téléphoniques sont utilisés simultanément ou alternativement pour le télégraphe. — [6]) Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — [7]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, page 75.

Victoria. — [1]) Doubles fils pour les réseaux de Geelong et Warrnambool. — [2]) Fils de cuivre dur de 1,65 mm. de diamètre. Une partie des fils dans les rues sont en câbles aériens. — [3]) Câbles isolés au moyen de coton, de paraffine et de papier enfouis dans des tranchées remplies de sable. — [4]) Fils de cuivre dur de 1,65 et 2,11 mm. de diamètre sur des poteaux télégraphiques. — [5]) En outre, il existe 383 lignes privées non reliées aux stations centrales. — [6]) Sous la direction du „Deputy Postmaster General". Les ingénieurs du télégraphe contrôlent toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques. — [7]) Dont 41 hommes. — [8]) Aucun relevé n'en a été fait. — [9]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir statistiques de 1895 (*Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897) et de 1898.